



COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL : OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°00054/AONO/CRCE/SIGAMP/2026 DU 1 AVR 2026 RELATIF AUX TRAVAUX DE
REHABILITATION DE CERTAINES ROUTES REGIONALES EN TERRE DE LA REGION DU CENTRE
EN DEUX (02) LOTS

Financement : Budget CRCE, ligne 23 511, Infrastructures routières (pistes, voiries), Exercice 2026 et suivants

1. Objet de l'Appel d'Offres

Le Président du Conseil Régional du Centre lance un appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de réhabilitation de certaines routes régionales de la Région du Centre, notamment :

- Les travaux de réhabilitation de la route régionale R0101 en terre avec traitement aux produits stabilisants, NKOLNKOUMOU – ONGOT – NKOMEKOU – MEFOMO – NKOLMEWOUT – NLONG – MATOMB (43 km) ;
- Les travaux de réhabilitation de la route régionale en terre, EVODOULA – NKOLPOBLO – VOA II – AKOK – LOBO (28 km) avec traitement aux produits stabilisants.

2. Consistance des travaux

Les travaux à réaliser dans le cadre du contrat porteront sur les tâches suivantes :

- les travaux préliminaires et d'installation de chantier qui sont constitués de la mise à dispositions des locaux pour la mission de contrôle, l'administration et le laboratoire de chantier, de l'amenée et du repli du matériel, de la réalisation des études d'avant-projet détaillé, des plans d'exécutions et de récolement ;
- les travaux de chaussée qui comprennent le débroussaillage, l'abattage d'arbres, le remblai en graveleux latéritiques provenant d'emprunt, le déblai ordinaire mis en remblai, la mise en forme de la plateforme y/c fossés et exutoires, le reprofilage compactage y/c curage des fossés et exutoire, la couche de base en graveleux latéritique et le traitement aux produits stabilisants;
- les travaux d'assainissement longitudinal qui comprennent le curage et remise en forme des fossés et exutoires ;
- les travaux de construction de dalots et des ponts ;
- les travaux confortatifs (réhabilitation de garde-corps mixte, la peinture anti corrosive, la peinture à huile et la réhabilitation des barrières de pluies.

3. Allotissement

Les travaux feront l'objet de deux (02) lots ainsi qu'il suit :

- **Lot 1** : Les travaux de réhabilitation de la route régionale R0101 en terre avec traitement aux produits stabilisants, NKOLNKOUMOU – ONGOT – NKOMEKOUI – MEFOMO – NKOLMEWOUT – NLONG – MATOMB (43 km) ;
- **Lot 2** : Les travaux de réhabilitation de la route régionale en terre, EVODOULA – NKOLPOBLO – VOA II – AKOK – LOBO (28 km) avec traitement aux produits stabilisants.

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel desdits travaux à l'issue des études préalables est de quatre milliards cinq cent vingt millions (4 520 000 000) francs CFA toutes taxes comprises réparti ainsi qu'il suit :

- **Lot 1** : Les travaux de réhabilitation de la route régionale R0101 en terre avec traitement aux produits stabilisants, NKOLNKOUMOU – ONGOT – NKOMEKOUI – MEFOMO – NKOLMEWOUT – NLONG – MATOMB (43 km) pour un montant de deux milliards neuf cent millions (2 900 000 000) francs CFA toutes taxes comprises ;
- **Lot 2** : Les travaux de réhabilitation de la route régionale en terre, EVODOULA – NKOLPOBLO – VOA II – AKOK – LOBO (28 km) avec traitement aux produits stabilisants pour un montant d'un milliard six cent vingt millions (1 620 000 000) francs CFA toutes taxes comprises.

5. Délai d'exécution

Le délai d'exécution global prévu par le Maître d'Ouvrage est de huit (08) mois pour chacun des lots.

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais disposant d'une attestation de catégorisation A, B ou C du sous-secteur « routes ».

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget du CRCE, ligne 23 511, Infrastructures routières (pistes, voiries), exercices 2026 et suivants.

8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est en ligne.

9. Cautionnement de soumission

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission acquitté à la main dont le montant s'élève à **quatorze millions cinq cent mille (14 500 000) francs CFA pour le lot 1 et huit millions cent mille (8 100 000) francs CFA** d'une validité de cent vingt (120) jours à compter de la date initiale de remise des offres et est établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement financier agréé par le Ministre en charge des Finances pour délivrer les cautions dans le cadre des Marchés Publics accompagné du récépissé de dépôt délivré par la Caisse de Dépôt et de Consignation (CDEC) conformément aux dispositions de la circulaire n°000014/C/MINMAP/CAB du 23 juillet 2025 relative aux modalités de constitution, de consignation, de conservation, de déconsignation, de restitution et de réalisation des garanties dans les marchés publics.

Sous peine de rejet, le cautionnement devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois.

Le cautionnement sera libéré d'office dès la publication de la décision d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Les chèques bancaires même certifiés ne seront pas acceptés en lieu et place du cautionnement de soumission.

10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier physique peut être consulté gratuitement aux heures ouvrables au secrétariat de la SIGAMP du Conseil Régional du Centre, Porte 002.

La version électronique du Dossier d'Appel d'Offre peut être consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm>, <http://www.publiccontracts.cm> ou sur le site internet de l'ARMP (www.amp.cm).

11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu les jours ouvrables dans les services du Conseil Régional du Centre, au rez de chaussée, porte 002, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme de quatre cent mille (400 000) F CFA auprès du Receveur Régional du Centre (Porte 005).

Lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en indiquant leur adresse complète (boîte postale, numéro de téléphone, email, ...etc.).

Cette quittance devra identifier l'acheteur comme représentant de l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

12. Remise des offres

L'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 05 MAI 2026 à 13 heures.

Une copie de sauvegarde non compressée de l'offre, enregistrée sur clé USB, l'original de la caution de soumission et le récépissé de la CDEC, devront parvenir sous pli fermé au service du Conseil Régional du Centre, rez-de-chaussée, porte 002 (SIGAMP), au plus tard le 05 MAI 2026 à 13 heures contre récépissé et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°~~20054~~20054/AONO/CRCE/CIPM/2026 DU 01 AVR 2026 RELATIF AUX TRAVAUX DE
REHABILITATION DE CERTAINES ROUTES REGIONALES EN TERRE DE LA REGION DU
CENTRE EN DEUX (02) LOTS**

**FINANCEMENT : BUDGET CRCE, LIGNE 23 511, INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES (PISTES,
VOIRIES), EXERCICE 2026 ET SUIVANTS**

**(COPIE SAUVEGARDE, RECEPISSE DE LA CDEC ET ORIGINAL DE LA CAUTION DE
SOUSSION) »**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

Taille et format des fichiers

Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

13. Recevabilité des offres

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les dossiers parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- Les dossiers non-conformes au mode de soumission.
- Les dossiers sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- Le non-respect des formats et des tailles acceptées.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances et habilitée à émettre les cautions dans le cadre des Marchés Publics, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

14. Ouverture des plis

05 MAI 2026

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le _____ à **14 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés du Conseil Régional du Centre dans la salle de réunion 020, rez-de-chaussée, de l'immeuble siège du Conseil Régional du Centre.

15. Critères d'évaluation

15.1. Critères éliminatoires

- i) **Dossier administratif incomplet pour :**
 - a. Absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
 - b. Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif autre que la caution de soumission après un délai de 48 heures accordé par la Commission Interne de Passation des Marchés.
- ii) **Offre technique incomplète pour absence de l'un des éléments ci-après :**



- a. Attestation de catégorisation ou la décision A, B ou C rendant public la classification de l'entreprise dans une catégorie du sous-secteur « routes » ;
- b. Déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établie par le MINMAP ;
- c. CV du conducteur des travaux remplissant les conditions de qualification et d'expérience spécifique demandées dans le RPAO : Ingénieur de Génie Civil (Bac + 5 minimum) avec au moins cinq (05) années d'expérience générale en Bâtiment et Travaux Publics ou Ingénieur de Travaux de Génie Civil (BAC+3) avec au moins huit (08) années d'expérience générale en Bâtiment et Travaux Publics, et avoir effectué au moins trois (03) projets à ce poste dans le domaine de la construction, de la réhabilitation, de l'aménagement ou de l'entretien des routes revêtues ou des travaux routiers similaires (joindre le curriculum vitae signé du candidat, une copie certifiée conforme signée par l'Autorité Administrative, une attestation de disponibilité datée et signée du candidat et une attestation d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC)). Pour le lot 1 et le même profil est demandé pour le lot 2 sans que ça ne soit la même personne.;
- d. Matériel en propre suivant :
 - Lot 1: (03) trois niveleuses , (03) trois bulldozers , (02) deux pelles excavatrices , (03) trois pelles chargeuses ,(02) deux Camion-citerne à eau au moins 12-18m3, (01) un tracteur routier d'au moins 18 tonnes, (01) un Compacteur vibrant à bille d'au moins 15 tonnes, (01) Compacteur à pneus , (01) une Grue mobile de 70 tonnes de charge utile , (01) un porte char de charge utile 20 tonnes minimum , (05) cinq camions bennes, (02) deux pick up, (01) une tractopelle , (01) une repandeuse , (01) une bétonnière, 04 compacteurs manuels ,(01) une motopompe, (02) deux aiguilles vibrantes et (01) un lot de matériel géotechnique ;
 - Lot 2: (02) deux niveleuses , (01) un bulldozer , (01) une pelle excavatrice , (02) deux pelles chargeuses ,(01) un Camion-citerne à eau au moins 12-18m3, (01) un Compacteur, (03) cinq camions bennes, (02) deux pick up, (01) une tractopelle , (01) une bétonnière, 02 deux compacteurs manuels ,(01) une motopompe, (02) deux aiguilles vibrantes et (01) un lot de matériel géotechnique ;
- e. Bilan financier d'au moins trois cent millions (300 000 000) francs CFA, cumulé moyen sur les trois (03) dernières années (2022, 2023, 2024) pour le lot 1&2 sachant qu'une entreprise ne peut fournir qu'un seul bilan par exercice ;
- f. Mise à disposition du soumissionnaire d'une ligne de crédit délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des finances, pour préfinancer les travaux objet de l'Appel d'Offres de référence à hauteur d'au moins un milliard cinq cent millions (1 500 000 000) de francs CFA pour le lot 1 et huit cent millions (800 000 000) pour le lot 2 ;
- g. La non validation d'au moins 23 sous-critères sur 28 pour chaque lot.

iii) Offre financière incomplète pour absence de l'une des pièces ci-après :

- a. Lettre de soumission timbrée, datée et signée ;
- b. Bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible, paraphé à toutes les pages, signé et cacheté à la dernière page ;
- c. Devis quantitatif et estimatif daté, signé et cacheté ;
- d. Sous détail des prix quantifiés paraphés à toutes les pages ;
- e. Un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;

iv) Critères éliminatoires d'ordre général

- a. Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou pièce non authentique ;
- b. Non-respect du mode de soumission ;
- c. Non-respect du format de fichier des offres.

N.B : le matériel roulant sera justifié par la présentation des copies des cartes grises du soumissionnaire légalisées par les services du transport.

15.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- a) Une note méthodologique ;
- b) Le personnel d'encadrement ;
- c) Les preuves d'acceptations des conditions du marché.

NB : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique notamment par un « Acte » ne sera pas pris en compte.

16. Attribution du marché

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualifications technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins disante pour chaque lot. Un soumissionnaire peut être attributaire des deux lots s'il justifie des capacités techniques et financières telles qu'exigées par le RPAO.

17. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix jours (90) jours à compter de la date initiale fixée pour la remise des offres.

18. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les services du Conseil Régional du Centre, à la porte 002 ou au 2ème étage, porte 219, Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

19. Assistance technique

Pour obtenir une assistance technique en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme COLEPS, bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

20. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48.

Copies :

- MINMAP ;
- ARMP ;
- Président CIPM/CRCE ;
- SIGAMP ;
- DIAR/CRCE ;
- SDBM/CRCE ;
- Affichage.

Yaoundé, le 1 AVR 2026

Le Président du Conseil Régional du Centre,



Silbert Tsimi Evouma